

Appel à Manifestation d'Intérêt

Projet INEFF – Intégration des femmes dans les secteurs du futur au Maroc (GIZ)

Sélection d'associations marocaines pour une formation sur les approches transformatives de genre et l'élaboration de projets visant l'inclusion économique des femmes dans les secteurs du futur.

1. Contexte et objectifs

Avec la mise en œuvre du projet INEFF– Inclusion économique des femmes dans les secteurs du futur, la GIZ et son partenaire institutionnel le Ministère de l’Inclusion Économique de la Petite Entreprise de l’Emploi et des Compétences visent à améliorer durablement la participation économique des femmes dans trois régions cibles : Casablanca–Settat, Tanger–Tétouan–Al Hoceima, Béni Mellal–Khénifra.

Dans le cadre de l’Axe 3 du projet, le projet souhaite renforcer les capacités d’Organisations de la Société Civile (OSC) à concevoir et piloter des projets d’inclusion économique intégrant une approche transformative de genre.

Cet AMI a pour objectif de :

- Identifier 10 associations qui participeront à une formation intensive (5 jours).
- Les accompagner dans la transformation d’une idée de projet à un concept de projet conforme aux standards de la GIZ et aux objectifs du projet INEFF.
- Sélectionner 4 projets finalistes qui pourront bénéficier d’un financement jusqu’à 50 000 EUR chacun via des conventions locales GIZ (contractés à travers GOPA)¹

L’AMI s’adresse également aux associations jeunes et innovantes, sous réserve d’un dossier administratif conforme.

Le présent AMI est accompagné de deux annexes :

- Un formulaire de candidature (Annexe 1), qui doit, quant à lui, être complété et transmis avec le dossier de candidature. Ce formulaire inclut le canevas pour l’idée de projet (section 5) et les exigences pour le dossier administratif (section 3).
- Une checklist d’éligibilité (Annexe 2) pour le financement à travers les subventions locales. Cette checklist est destinée à aider les associations à vérifier leur conformité avant de déposer leur dossier. Elle devra également être envoyée avec la candidature.

2. Processus de sélection (3 phases)

Phase 1 — Présélection (sur dossier)

Les associations doivent soumettre :

- Le formulaire de candidature intégrant une idée de projet préliminaire (Annexe 1).
- Le dossier administratif de l’association actualisé, composé de :

¹ GOPA agira en tant que contractante et sera responsable du versement des fonds. La GIZ n’effectuera pas directement les paiements.

- Récépissé définitif.
 - Statuts.
 - PV de la dernière AG.
 - Composition du bureau.
 - Derniers Rapports narratif/financier (2024).
 - Références de projets financés (3 références au-dessus de 20.000 EUR).
 - Preuves d’ancrage régional² : pour les associations dont le siège est situé hors des 3 régions ciblées par le projet INEFF (Tanger-Tetouan-Al Hoceima, Casablanca-Settat, Beni Mellal – Khenifra), l’association doit fournir des preuves tangibles d’ancrage local dans l’une des régions cibles où elle souhaite déployer son action.
- La checklist administrative (Annexe 2) est à envoyer également avec la candidature. Elle sera, de toutes les manières, exigée aux 10 associations sélectionnées avant la formation.

Les 10 meilleures candidatures seront retenues selon des critères prédéfinis par la GIZ, portant notamment sur : la pertinence de l’idée et son caractère transformatif de genre l’ancrage régional, les capacités organisationnelles, l’expérience, l’innovation, la motivation et la cohérence avec les objectifs INEFF.

Calendrier indicatif :

- Date limite de soumission : **05/01/2026**
- Annonce des résultats : **semaine du 12/01/2026**
- Formation : semaine de **02–06 février 2026**

Phase 2 — Formation intensive (5 jours)

Chaque association désignera 1 à 2 représentant.es pour suivre la formation, avec une attention particulière portée à l’équilibre hommes-femmes au sein de l’équipe participante.

La formation théorique et pratique portera sur le cycle de projet et l’approche transformative de genre ainsi que les standards de gestion GIZ pour concevoir, piloter et évaluer des projets de développement inclusifs.

Une approche transformatrice de genre ne se contente pas de donner des opportunités aux femmes. Elle s’attaque aux racines de l’inégalité : les normes sociales (« les filles ne peuvent pas »), les lois injustes, et les structures limitant les chances des femmes.

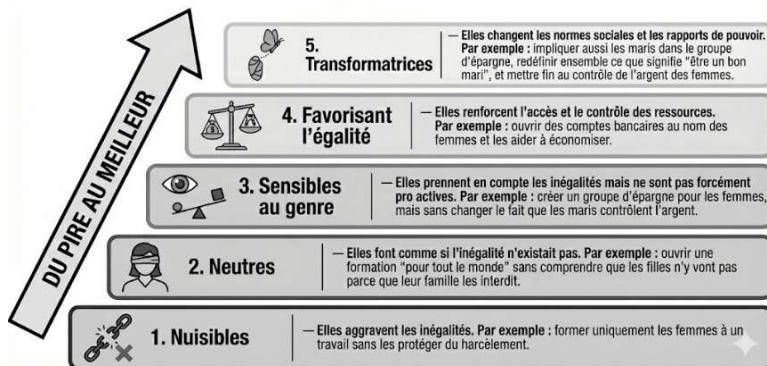
Elle agit à **deux niveaux simultanément** : au niveau **individuel** (changer comment les femmes et les hommes se voient et se croient capables) et au niveau **structurel** (changer les lois, institutions, normes sociales inégalitaires et rapports de pouvoir).

Ces changements contribuent à améliorer le respect et la considération entre femmes et hommes, et à l’autonomisation des femmes.

2 Exemples de preuves tangibles d’ancrage local : Partenariats formalisés avec des acteurs locaux, actions antérieures menées dans la région, réseaux et contacts locaux établis, équipes ou points focaux basés dans la région, connaissance approfondie du contexte local ou tout autre élément jugé pertinent

Voici un exemple de la prise en compte d'une approche transformative de genre dans un projet d'insertion professionnelle de jeunes marocaines diplômées :

LES TYPES D'INTERVENTIONS ET IMPACT DE GENRE



À Casablanca, une organisation découvre des jeunes femmes diplômées qui n'ont pas encore intégré le marché du travail, alors que les entreprises cherchent désespérément des techniciens en énergie solaire. L'équipe demande aux familles et aux patrons : « Pourquoi les filles n'accèdent pas à ces métiers ? ». La réponse est claire : les parents craignent pour leur réputation, il n'y a pas de sécurité, et les employeurs ne croient pas aux capacités des femmes.

La réaction est immédiate : les parents discutent avec les parents pour qu'ils acceptent que leurs filles se déplacent et travaillent. Parallèlement, elle sensibilise les entreprises à signer des chartes anti-harcèlement et à recruter sans discrimination. Elle ajoute une garderie et des bourses pour que les mères puissent aussi suivre la formation. Résultat : les premières filles réussissent, trouvent du travail, et certaines deviennent formatrices ou patrons.

La mentalité change : « ces métiers ne sont plus juste pour les hommes, ils sont pour tout le monde et c'est bon pour nous tous » soutiennent femmes et hommes du projet.

L'exemple ci-dessus est fourni à titre d'illustration pour clarifier les principes d'une approche transformative de genre. Il n'a pas vocation à orienter les projets attendus. Chaque association est encouragée à développer une intervention originale, ancrée dans son contexte local, et répondant de manière créative aux besoins spécifiques de ses bénéficiaires.

Les associations développeront leur projet tout au long du processus de formation, avec un coaching individualisé.

Phase 3 — Soumission et sélection finale

Les 10 associations formées soumettent :

- Après la formation - une proposition technique complète (sur la base d'un canevas de proposition technique GIZ qui sera transmis aux associations lors de la formation).
- 4 projets** seront retenus pour financement.

Calendrier :

- Soumission des 10 projets : **13/02/2026 (une semaine après la formation)**
- Sélection finale des 4 projets : **20/02/2026**
- Signature des 4 conventions : **avril 2026**
- Mise en œuvre des 4 projets retenus : **avril 2026 – janvier 2028**

3. Domaines d'intervention éligibles

Les concepts de projet doivent contribuer à l'inclusion économique des femmes dans les secteurs d'avenir, tels que définis par le projet INEFF :

- Secteurs de la Charte d'Investissement, où
- Secteurs traditionnels à moderniser via la digitalisation, ingénierie, design, etc.

Selon une approche transformante en genre, les thématiques prioritaires permettront d'adresser les racines des inégalités entre femmes et hommes, y inclus à titre d'exemple :

- Normes sociales et culturelles.
- Masculinités positives.
- Leadership des femmes.
- Lutte contre les inégalités (éducation...) et les violences basées sur le genre (y compris le déni des ressources ou des opportunités...).
- Droits économiques et travail décent pour les femmes (travail gratuit, soins aux autres/care...).
- Formation et insertion économique dans les secteurs d'avenir.
- Entrepreneuriat inclusif et auto-emploi des femmes dans les secteurs d'avenir.
- Mobilisation familiale et communautaire, dialogues intergénérationnels.
- Levée des obstacles au marché du travail (actions pour les surmonter : transport, garde d'enfants, sécurité...).

L'innovation et la créativité sont fortement encouragées pour les propositions à soumettre.

4. Idée de projet préliminaire (inclus à l'Annexe 1 – formulaire de candidature

Pour pouvoir contribuer aux objectifs du projet INEFF, veuillez considérer les deux indicateurs d'outcome d'INEFF ci-dessous comme orientation pour les idées de projet.

- 70 % des 4 800 femmes bénéficiaires de toutes les offres de soutien ont vu leur situation d'emploi ou de revenu s'améliorer dans l'une des catégories suivantes :
 - a. Nouvel emploi.
 - b. Création d'un emploi indépendant.
 - c. Amélioration des revenus.
 - d. Amélioration des conditions de travail.
- 60 % des 500 hommes touchés par une activité de sensibilisation ont confirmé, à l'aide d'un exemple, qu'ils ont soutenu l'inclusion économique des femmes.

Ci-dessous la structure de l'idée de projet, à remplir au niveau du formulaire de candidature (Annexe 1). **Veuillez noter que pendant votre candidature, il n'est pas demandé d'envoyer un projet complet – mais la description d'une idée de projet préliminaire sur un maximum de 2 pages (Arial 10).**

1. Titre provisoire du projet
2. Contexte et problématique
3. Objectifs et Résultats attendus (max. 4)
4. Public cible et stratégie de mobilisation
5. Idée d'intervention
6. Dimension transformative de genre
7. Zone d'intervention & justification (**Veuillez noter que les associations actives dans toutes les trois régions d'intervention du projet INEFF seront priorisés.**)
8. Innovation et valeur ajoutée
9. Durabilité
10. Budget indicatif : _____ MAD / EUR

Cette idée de projet sera affinée durant la formation.

5. Modalités de soumission

Format et langue :

- Candidatures en **français** uniquement (incluant idée de projet et dossier administratif)
- Format électronique (PDF ou Word).

Une checklist d'éligibilité est jointe en Annexe 2 afin d'aider les associations à vérifier la conformité de leur dossier avant sa soumission. **Cet outil est fourni à titre indicatif et ne remplace pas l'examen des dossiers par la GIZ/GOPA.**

Envoi des candidatures :

- Par email uniquement à : ONG-Genre@gopa.eu
- Objet du mail : **AMI INEFF – Nom de l'association – Région**
- **Dernier délai : au plus tard le lundi 05/01/2026**

6. Obligations des associations sélectionnées

Les 10 associations présélectionnées s'engagent à :

- Participer à l'intégralité de la formation.
- Travailler activement à l'élaboration du projet.
- Soumettre une proposition complète en Phase 3.
- Assurer la disponibilité du personnel clé.
- Respecter les exigences administratives et financières de la GIZ.

7. Sélection des candidatures

La sélection des candidatures se fera sur la base du dossier soumis (formulaire de candidature incluant l'idée de projet et le dossier administratif). Les associations seront évaluées selon des critères prédéfinis par la GIZ, portant notamment sur leur éligibilité, la pertinence et la qualité de l'idée de projet et son caractère transformative en genre, l'ancrage régional, les capacités organisationnelles et techniques, ainsi que l'innovation et la motivation.

Les 10 meilleures candidatures seront retenues pour participer à la Phase 2 (formation intensive de 5 jours). La participation à la formation à Rabat est prise en charge par la GIZ, y inclus hébergement, transport, restauration pendant la formation.

Confidentialité & réserve :

La GIZ se réserve le droit de modifier le calendrier, demander des documents complémentaires, ou de ne pas donner suite à l'AMI. Toutes les candidatures sont traitées de manière confidentielle.